

Mention Ergonomie

RNCP26054 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	110, 124
Code(s) ROME	M1402, H1204, E1104, K2401, H1206
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Jean Jaurès - Toulouse 2

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette Mention comprend un parcours type Ergonomie dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Instruction de la demande : Analyse des besoins du client, définition des objectifs et du cadre de l'intervention

Élaboration et choix de méthodes et moyens d'analyse des activités humaines de travail et d'usage des technologies

Réalisation de diagnostic permettant d'évaluer l'écart entre le travail prescrit et le travail réel et d'identifier l'impact du contexte de travail sur la santé des personnes et la qualité des systèmes.

Accompagnement des entreprises dans les phases de changement technologique et/ou organisationnel

Élaboration et rédaction de recommandations / préconisations ergonomiques innovantes pour la conception et/ou la

transformation de systèmes techniques et de systèmes de travail et identification d'indicateurs d'évaluation et de suivi

Construction d'un dispositif d'étude et de recherche pour produire des connaissances scientifiques dans le champ du facteur humain

Suivi et mise à jour de l'information technique, réglementaire, professionnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Mobiliser les connaissances en psychologie et en ergonomie

Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement cognitif humain, sur les organisations et sur les activités de travail pour analyser les situations de travail et/ou d'usage des technologies

Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement physiologique et le fonctionnement social des hommes et des femmes au travail

Mobiliser des connaissances de la diversité du fonctionnement humain et de l'adaptation de l'environnement à cette diversité

Articuler des connaissances théoriques et méthodologiques aux situations problèmes rencontrées sur le terrain

Mobiliser des connaissances sur la législation du travail

- Construire et gérer les différentes étapes d'une démarche d'intervention

Problématiser une demande d'un client, repérer les enjeux, identifier les acteurs impliqués dans la demande

Décrire et formaliser un environnement technologique et/ou de travail du point de vue du facteur humain

Analyser, mettre en cohérence et synthétiser les données issues de différentes sources (documents techniques,

observations, entretiens, travaux bibliographiques, experts...) de façon appropriée au problème à traiter

Elaborer et argumenter des préconisations de conception et/ou transformation de systèmes techniques et de systèmes de travail

Innover et faire preuve de créativité dans les processus de conception

Traduire les résultats de ses analyses et propositions sous forme opérationnelle (maquettage, prototypage, spécifications fonctionnelles, guide utilisateurs, cahier des charges)

Mettre en œuvre les préconisations et les évaluer

Convaincre et transformer les représentations du travail ou des situations d'usage

Dans sa pratique se référer au code de déontologie des psychologues et au code de déontologie des ergonomes

- Conduire des projets

Conduire des projets d'innovations technologiques et/ou organisationnelles

Collaborer avec des corps de métiers différents et faciliter les collaborations entre les membres d'une équipe projet

Organiser et gérer le temps pour achever le projet dans les délais impartis

Préparer et animer des réunions de travail

Adapter les livrables aux commanditaires et au contexte de l'intervention

- Conduire une démarche de recherche fondamentale ou appliquée

Réaliser une recherche documentaire ou une analyse concurrentielle et en fournir une synthèse (revue de question, état de l'art)

Elaborer une problématique théorique et un dispositif empirique de collecte, d'analyse et de traitement quantitatif et qualitatif des données

Formuler des propositions théoriques innovantes en vue de la construction de nouvelles connaissances

Communiquer les conclusions de son travail selon les normes documentaires en vigueur

Valoriser et diffuser les résultats dans la communauté professionnelle

Utiliser l'anglais professionnel

- Mettre en œuvre une méthodologie d'analyse des activités humaines

Combiner les apports de plusieurs méthodes et techniques

Mettre en œuvre des méthodes de conception centrées utilisateur

Conduire des observations de l'activité de travail et d'interaction avec les IHM

Conduire des entretiens individuels, collectifs et d'auto-confrontation

Analyser des traces (relatives à l'entreprise : bilan social, accidents du travail, maladies professionnelles, etc. et relatives à l'activité de travail)

Evaluer et comprendre les écarts entre le travail prescrit et le travail réel

Identifier l'impact du contexte de travail sur la santé des personnes et la qualité des systèmes.

Traiter des données quantitatives et qualitatives

Conduire une évaluation ergonomique par inspection de systèmes techniques/numériques.

Conduire des tests utilisateurs de systèmes techniques/numériques à l'aide de techniques dédiées

- Élaborer des documents professionnels

Produire un document de réponse à un appel d'offre

Synthétiser de manière accessible des résultats d'analyses et des recommandations/préconisations

Rédiger des documents professionnels (proposition d'intervention ou d'étude, cahier des charges).

Utiliser les aspects stratégiques des documents dans l'intervention ergonomique

Respecter la confidentialité des données recueillies et le cadre déontologique de la pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M Activités spécialisées scientifiques et techniques

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ergonome
- Consultant Ergonome
- Ergonome-chercheur dans le domaine de la recherche industrielle
- Ergonome interne dans de grandes entreprises ou dans la Fonction Publique
- Concepteur multimédia

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 824 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 088
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.univ-tlse2.fr

UFR Psychologie

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26054/>